LETTRE D'ENTENTE 1

ENTRE

L'UNIVERSITÉ LAVAL «ci-après appelée « l'Université »

et

L'Alliance de la fonction publique du Canada/Syndicat des travailleuses et travailleurs étudiants et postdoctoraux de l'Université Laval/FTQ (AFPC-STEP 10 800-FTQ) ci-après appelé « le STEP »

OBJET: Modification de l'article 9.21 de la convention collective des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement

ATTENDU QUE la convention collective des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement a été signée le 10 juin 2021 et qu'elle est en vigueur depuis cette même date;

ATTENDU QUE la Loi sur les normes du travail prévoit deux (2) journées d'absences payées par année civile pour remplir des obligations familiales, pour maladie ou accident, pour don d'organes ou de tissus, pour violence conjugale ou à caractère sexuel ou pour un acte criminel;

ATTENDU QU'actuellement l'article 9.21 de la convention collective ne respecte pas la Loi sur les normes du travail.

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.

L'article 9.21 doit se lire comme suit :

9.21 L'auxiliaire administratif, de recherche et d'enseignement a droit à trois (3) journées d'absence rémunérée par année civile pour maladie dont deux (2) peuvent être utilisées pour cause d'obligations familiales, don d'organe ou de tissus, d'accident, de violence conjugale ou à caractère sexuel ou d'acte criminel dont elle ou il a été victime. Dès que possible, l'auxiliaire administratif, de recherche ou d'enseignement avise la ou le responsable et en donne le motif.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, ce 25e jour du mois de juin 2021.

Université Laval

L'Alliance de la fonction publique du Canada / Syndicat des travailleuses et travailleurs étudiants et postdoctoraux de l'Université Laval / FTQ (AFPC - STEP 10 800 - FTQ)

Lyne Bouchard

Vice-rectrice à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines

Albert Le Grand Amba Mballa,

Président du STEP

Anick Desnoyers

Porte-parole

Natalie Rainville

Négociatrice, Alliance de la fonction publique du Canada